

**CONFÉRENCE INAUGURALE**  
**NOUVELLES TECHNOLOGIES ET PATRIMOINE :**  
**DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES**

Monsieur le Ministre d'Etat,  
Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire le grand plaisir que j'ai de participer à ces *Deuxièmes Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée* consacrées au thème des nouvelles technologies au service du patrimoine méditerranéen. Je voudrais également féliciter, au nom de l'UNESCO et en mon nom personnel, l'Association monégasque pour la connaissance des arts et sa Présidente, Madame Elisabeth Bréaud, pour l'excellente initiative de ces *Rencontres*. Qu'il me soit de même permis de saluer Son Altesse Sérénissime le Prince Héritaire Albert de Monaco qui a bien voulu accorder à cette entreprise son haut patronage.

Mesdames, Messieurs, l'UNESCO n'est pas simplement une agence des Nations Unies chargée des domaines de l'éducation, de la science et de la Culture. Comme l'indique son acte constitutif, sa mission est d' « élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix » à travers ces domaines ; mission plus que jamais d'actualité, en ces moments de grande turbulence avec, à l'horizon, cette « guerre annoncée », cette « guerre en sursis ».

C'est dans cet esprit que l'UNESCO a été appelée à jouer un rôle moteur dans l'Année des Nations Unies pour le dialogue des civilisations en 2001 et, l'an dernier, dans l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

L'Organisation a toujours privilégié les actions qui contribuent à renforcer la diversité culturelle. Cet intérêt s'est matérialisé par la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, adoptée à l'unanimité par la Conférence générale de l'UNESCO le 26 octobre 2001 <sup>1</sup>.

---

1. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, Paris, UNESCO, Cultural Diversity Series n° 1, 2002.

Actuellement, une réflexion approfondie est menée sur un projet de convention internationale sur ce même thème.

Par ailleurs, elle œuvre intensément pour la protection du patrimoine sous ses différentes formes. Ainsi, dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial (1972) qui protège les sites naturels et culturels ayant une valeur universelle, près de 700 sites ont été recensés à ce jour. C'est là d'ailleurs une de ses actions les plus marquantes, celle qui contribue le plus à la mettre en vue.

Tout récemment, elle a élargi la notion de patrimoine commun de l'humanité, au patrimoine culturel subaquatique, en adoptant une convention appropriée <sup>2</sup>, et au patrimoine culturel immatériel, dont une première liste de chefs-d'œuvre a été proclamée le 18 mai 2001 <sup>3</sup>. Une deuxième liste est attendue pour juillet prochain. Une convention internationale sur le patrimoine culturel immatériel est actuellement en cours d'élaboration.

L'UNESCO porte par ailleurs un intérêt particulier aux nouvelles technologies, aux multiples perspectives qu'elles ouvrent, mais aussi aux difficultés qu'elles rencontrent et aux risques qu'elles comportent, notamment sur le plan éthique et sur le plan social, thème de grande importance que vous traiterez en ouverture demain matin, et samedi après-midi en clôture de ces *Rencontres*.

Nous vivons actuellement le passage de la société industrielle à une société fondée sur le savoir, dont les contours ne sont pas encore bien définis <sup>4</sup> et qui exige les plus grands efforts dans les domaines de l'éducation, de la formation continue, de la recherche. Cette société est une société de l'innovation, du changement permanent et rapide, où le recours aux technologies d'information et de communication numérisées ouvre d'intéressantes perspectives.

Porteuse d'espoir, elle peut aussi être facteur d'exclusion. En effet, pour tous les pays, et au sein même des plus avancés, toutes les

---

2. Prott, Lyndel, Srong, Ieng (eds.). *Documents de base sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*. UNESCO / Nautical Archeology Society, 1999. Prott, Lyndel, Planche, Edouard, Roca-Hachem, Rochelle. *id.* vol. 2, Paris, UNESCO/Ministère de la Culture et de la Communication (France), 2000.

3. Première proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Paris, UNESCO, 2001.

4. Portella, Eduardo. « Indices de la société du savoir », *Diogène*, n° 197, pp. 3-5 Paris, PUF, janvier/mars 2002. Memmel-Foté, Harris, « Société d'initiation, société savante et société de savoir », *id.*, pp. 59-64. David, Paul A., Foray, Dominique. « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 171, UNESCO/érès, Paris, mars 2002, pp. 3 à 7. Ove Hansson, Sven. « Les incertitudes de la société du savoir », *id.*, pp. 43-51. Ce thème a également été choisi pour le débat thématique du Conseil exécutif de l'UNESCO en 2002.

couches sociales n'ont pas un accès égal à ces technologies, notamment en Méditerranée.

L'infrastructure, la qualité des matériels disponibles, la largeur de bande..., rendent urgente la mise en place de moyens efficaces de lutte contre cette « fracture numérique » par l'établissement d'une « solidarité numérique », pour reprendre la formule du Président du Sénégal, Monsieur Abdoulaye Wade <sup>5</sup>.

En outre, ces nouvelles technologies posent de nombreux problèmes de droits d'auteur, de privatisation du savoir, de garantie de qualité des contenus <sup>6</sup>. À l'ensemble de ces questions, nos *Rencontres* accordent une place centrale. De ce fait, elles contribueront assurément à faire avancer la réflexion et le débat à leur sujet.

Pour toutes ces raisons, et dans le cadre du « Sommet mondial sur la société de l'information », dont la première phase se tiendra à Genève en décembre prochain et la seconde à Tunis en 2005, l'UNESCO œuvre intensément dans les réunions préparatoires, pour qu'un consensus se forme sur le fait que la société de l'information repose avant tout sur les droits humains et les libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression et l'accès équitable et gratuit à l'information.

Dans ce but, elle insiste pour que les effets socio-politiques et culturels du changement soient pris en compte, c'est-à-dire que les problèmes de l'exclusion, de l'inégalité entre les sociétés, de l'accès de tous à l'éducation, de la liberté d'expression, de la diversité culturelle, du multilinguisme et du dialogue interculturel, se voient reconnaître une place centrale, et non marginale, dans le cadre du Sommet.

L'UNESCO est ainsi pleinement convaincue que les conséquences sociales du progrès technologique dépendent dans une large mesure de nos choix éthiques et politiques. Elle entrevoit, par ailleurs, les perspectives prometteuses qu'offre l'application judicieuse des nouvelles technologies, au domaine du patrimoine sous toutes ses formes.

Je voudrais rappeler à ce propos les actions-pilotes que l'UNESCO mène actuellement dans ce sens, certaines dans le cadre géopolitique de la Méditerranée. La première de ces actions-pilotes est « Digital Silk Roads » qui consiste en la numérisation des acquis

---

5. Wade, Abdoulaye. « Fossé numérique et solidarité numérique », *Le Monde* n° 18076, 7 mars 2003, pp. 1 et 14. Abungu, Lorna. « Access to Digital Heritage in Africa : Bridging the Digital Divide », *Museum International*, « Heritage Issues » in the Information society, vol.1, Paris, UNESCO, September 2002, pp. 29-33.

6. Prott, Lyndel. « Individual or Collective Rights for Cultural Heritage in the Information Society ? », *Museum*, n° 216, « Heritage issues in the Information Society », vol. 2, December 2002.

du grand projet des ROUTES DE LA SOIE reliant l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Ce projet dont on a, à juste titre, beaucoup parlé, s'est déroulé au cours d'une décennie et a constitué une étape majeure dans le développement du dialogue des civilisations, engagé dès les années 50 et dont l'UNESCO a été et reste l'un des principaux protagonistes, en collaboration avec des Universités, des ONG et des Fondations des cinq continents.

Il a permis en effet de passer du stade de la connaissance réciproque des diverses civilisations, à la prise de conscience des interactions entre des objets, des hommes, des idées, des valeurs, des religions, des expressions artistiques, des technologies, des connaissances scientifiques.

Après avoir connu une large médiatisation (télévision, presse écrite, radio, photo...), incitant les institutions nationales à traduire ces résultats scientifiques en coopération pacifique, le projet a entamé depuis 2001 une étape nouvelle, celle de la numérisation de ses acquis, qui permettra à tous de prendre conscience de cette dimension d'inter-fécondation culturelle à l'échelle du continent eurasiatique.

C'est le premier exemple transnational d'études culturelles ayant recours aux technologies numériques, pour jeter un éclairage nouveau, à partir du patrimoine commun, sur les échanges entre Cultures occidentales et orientales<sup>7</sup>. Il consiste à promouvoir la coopération internationale et la protection du patrimoine sous toutes ses formes — naturel, culturel, matériel et immatériel — par le recours aux technologies les plus avancées, en créant des archives numériques accessibles à tous sur Internet.

Les techniques utilisées (celles du National Institute of Informatics — NII — du Japon, et du Digital Image System développé par Hitachi) peuvent parfaitement s'appliquer à d'autres cas, dont la Méditerranée. En effet, elles permettent de préserver ou de reconstituer la qualité esthétique des objets, de retrouver les couleurs originales, de restaurer les documents endommagés, de les agrandir ou de les réduire à volonté. Elles permettent aussi de réunir des œuvres dispersées et de reconstituer des sites et des monuments. Elles ont par ailleurs une implication directe sur le vaste domaine économique, en développant le tourisme et les itinéraires culturels, autre aspect important que vous avez su inclure dans vos préoccupations.

---

7. Ono, Kinji, ed. *Proceedings of the Tokyo Symposium for Digital Silk Roads, international Symposium on Crossroads of Cultural heritage Preservation and Digital technologies*, December 11-13, 2001, National Center of Science, Tokyo, Organized by UNESCO, the Japanese National Commission for UNESCO and the National Institute of Informatics, Tokyo, 2002.

Un autre projet, d'envergure mondiale, est aujourd'hui mené par l'UNESCO dans le même sens : il s'agit de GLOBAL HERITAGE PORTAL. Il a pour objectif de renforcer les capacités locales et nationales dans l'identification, la protection et l'interprétation du patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel, ainsi que de tous documents. C'est un excellent outil de renforcement des capacités en matière de patrimoine, à l'échelle mondiale, et qui s'adresse à la fois au grand public, aux médias, aux ONG, aux institutions d'éducation et de protection du patrimoine, et aux responsables de sites et monuments.

Il facilitera l'accès aux sources d'information sur le patrimoine dans le monde entier, et permettra de créer des inventaires, des outils pédagogiques multimédias, des espaces de travail interactifs, des forums de discussion et le lancement de projets. Il permettra de même la diffusion de l'information la plus actuelle sur les questions de patrimoine.

Le projet MÉMOIRE DU MONDE, lancé en 1992, part, quant à lui, du principe que le patrimoine documentaire conservé dans les bibliothèques et les archives représente une part essentielle de la mémoire collective de l'humanité, tout en reflétant la diversité des langues, des peuples et des Cultures<sup>8</sup>. Or cette mémoire est fragile, ses supports — parchemin, papier, pellicule photographique... — étant sujets, en dehors même des accidents imprévisibles, à une obsolescence naturelle.

L'objectif du projet est de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine documentaire par des mesures de conservation et d'accessibilité. Il encourage la numérisation et le microfilmage et aussi la protection des disquettes informatiques et bandes vidéo, par les techniques les plus avancées. Par ailleurs, il intègre le lancement de campagnes de sensibilisation visant à alerter les gouvernements, le grand public et les milieux d'affaires sur la nécessité de préserver le patrimoine documentaire et de collecter des fonds en sa faveur.

Il développe aussi les communications à large bande qui permettent un flux de données beaucoup plus rapide et des images animées de haute qualité en temps réel sur Internet. Enfin, il encourage un accès universel et démocratisé à l'ensemble du patrimoine documentaire, grâce à la numérisation des contenus — y compris sonores — et à leur mise sur Internet, grâce aussi à la production et à la distribution à grande échelle de CD-ROM.

---

8. *Sauvegarder le patrimoine documentaire de l'humanité, Mémoire du Monde*, UNESCO, Paris, 2002. Edmonson, Ray. *Mémoire du Monde, Principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire*, Edition révisée, UNESCO, Paris, 2002.

J'en viens maintenant au projet relatif à la Méditerranée que vous avez choisie comme « espace » de réflexion, Méditerranée qui m'est chère et pour laquelle l'engagement politique de l'UNESCO est un engagement fort. La raison essentielle est que l'Organisation refuse de suivre les prophètes de malheur qui, tel Huntington, nous annoncent, comme conséquence de la fin de la guerre froide, un « choc des civilisations » entre Occident et Islam, dont la Méditerranée serait inévitablement le théâtre.

La Conférence de Barcelone (1995) avait amorcé un processus visant à promouvoir les échanges entre les deux rives de la Méditerranée et à instaurer une zone de dialogue, d'échange et de coopération fondée sur les principes des droits de l'homme et du respect des valeurs fondamentales. La politique globale de proximité, tracée alors, visait en dernier ressort à la garantie de la paix, de la stabilité et de la prospérité partagée et durable.

Mais, malgré les bonnes volontés et les espoirs nés de cette conférence, force est de constater l'impasse dans laquelle se trouve le processus. Le volet politique est bloqué. Le volet économique, étroitement lié au premier, connaît des difficultés. Quant au volet culturel, — dans le sens large du concept — il est à peine exploité.

L'expérience montre cependant de plus en plus, à l'échelle mondiale, que ni le politique ni l'économique ne peuvent à eux seuls apporter de réponses efficaces aux nombreux problèmes essentiels qui se posent à l'humanité, alors que le culturel peut y contribuer efficacement.

Comme l'affirme Braudel : « La Méditerranée est la synthèse la plus achevée de l'histoire de l'humanité et a le droit de se retrouver avec un legs ou un flux de grandes impulsions de civilisations, les idées et les Cultures qui donnent un sens et une signification à des millions de citoyens répartis dans le monde »<sup>9</sup>. Cette affirmation est fondée sur l'observation de cette Méditerranée qui fut jadis un lieu de rencontres, un creuset de civilisations. Or la réalité d'aujourd'hui est tout autre. Elle est marquée hélas par des phénomènes d'exclusion, d'inégalité et de violence, qui en font une zone d'instabilité et de rupture, ce qui affecte, à des degrés variables, certes, l'ensemble des pays de la région.

Tous les pays du pourtour méditerranéen gardent néanmoins en mémoire les périodes de coexistence pacifique où les sensibilités les plus variées pouvaient s'exprimer et dialoguer, où les trois traditions culturelles monothéistes constituaient un facteur de prospérité et de

---

9. Braudel, Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, rééd. Armand Colin, Paris, 1979.

sérénité, permettant par exemple l'éclosion de la brillante civilisation hispano-musulmane que J. L. Borges a qualifiée de « belle aventure de l'esprit ». Cette mémoire, dis-je, peut certainement inspirer aujourd'hui la réflexion sur un partenariat euro-méditerranéen rénové et ce, dans les domaines les plus variés. La récupération de cette mémoire permettrait de faire de la Méditerranée une zone d'espoir et de lui restituer le rôle de moteur d'idées créatrices, centré sur le dialogue interculturel et la paix.

Des initiatives comme ces *Rencontres* pourraient contribuer à faire de la région euro-méditerranéenne un laboratoire pour planifier un monde plus harmonieux où règne la concorde universelle, et élaborer de nouvelles formules visant à l'édification d'un monde meilleur.

En face de ce sombre tableau, c'est précisément en raison de ces espoirs que l'UNESCO refuse de voir en la Méditerranée une zone de fracture vouée à la violence, aux affrontements et au déclin. Elle y voit au contraire, du fait même de toutes ses souffrances et de toutes ses blessures, le laboratoire idéal pour édifier un monde de paix et de solidarité, une Méditerranée des diversités assumées et créatrices<sup>10</sup>, consciente de constituer une communauté fondée sur des valeurs partagées et revendiquant la communauté de destin de ses peuples aux identités si fortes et diverses. La Méditerranée est bien « une et plurielle », comme cela a été souligné à maintes reprises.

La question de l'environnement apparaît comme le ferment de la prise de conscience politique d'une entité méditerranéenne et comme le catalyseur de sa naissance institutionnelle. Cette Méditerranée en formation frappe aussi par sa modernité.

Sa première reconnaissance officielle a eu lieu dans le cadre des Nations Unies, avec la création en 1975 du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)<sup>11</sup> qui constitue la première mise en pratique officielle du concept de développement durable lancé quelques années auparavant, lors de la Conférence de Stockholm (1972).

C'est également sur la problématique de l'environnement que se constituent au Conseil de l'Europe des activités « transméditerranéennes » et, au sein de l'Union interparlementaire, la « Conférence interparlementaire sur la sécurité et la coopération en Méditerranée ». Un autre élément fédérateur très contemporain s'y ajoute bientôt : la problématique des droits humains, mise au premier plan

10. Fabre, Thierry (sous la direction de). *La Méditerranée créatrice*. Editions de l'Aube, Paris, 1994.

11. Antoine, Serge. *Méditerranée 21*. 21 pays pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Développement durable et environnement, Paris, 1995.

dans le processus euro-méditerranéen de l'Union européenne. L'idée méditerranéenne se fonde de même sur l'essor des moyens de communication et celui du mouvement associatif, dans lequel les femmes, porteuses d'un nouvel humanisme méditerranéen, sont, au Sud comme au Nord, à l'avant-garde.

Autre élément fondateur de l'idée contemporaine de la Méditerranée, c'est la reconnaissance de la valeur primordiale de la complexité, que les nouvelles technologies nous aident plus que jamais à comprendre et à gérer. L'amour de la complexité, cette démarche qui prend simultanément en compte l'Un et le Divers, c'est ce à quoi nous invite Edgar Morin en nous appelant non seulement à « penser la Méditerranée », mais aussi à « méditerranéiser la pensée » par l'amour de la complexité et le sens du paradoxe <sup>12</sup>.

Toutes ces raisons convergentes, qui nous appellent, comme l'écrit Paul Balta, à « réinventer la Méditerranée » dans sa globalité <sup>13</sup>, ont amené l'UNESCO à regrouper ses actions en cours au sein de l'Organisation, à fédérer celles qui s'initient à l'extérieur, et à en susciter de nouvelles en lançant le programme MÉDITERRANÉE.

Du fait de son universalité, l'Organisation aborde la Méditerranée dans sa globalité : ni « euro-Méditerranée », ni « trans-Méditerranée ». De telles approches, certes légitimes de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, reflètent néanmoins, par la force des choses, des visions du Nord dans le traitement de thèmes Nord/Sud. L'UNESCO qui est le promoteur du dialogue et du partenariat égaux, qui est aussi et d'abord le porte-parole du Sud, parle de « Méditerranée », tout simplement. Le programme MÉDITERRANÉE, qui aura d'ailleurs bientôt son siège dans un pays de la rive sud, aspire à soutenir les peuples du Sud afin qu'ils puissent se réapproprier la Méditerranée. Aujourd'hui solidement constitué, ce programme, qui fédère l'ensemble des activités de l'UNESCO ayant pour théâtre la Méditerranée, afin de susciter entre elles des synergies, initie également des actions nouvelles aux démarches novatrices.

Il se concentre actuellement sur trois activités principales, complémentaires et indissociables, conçues sous forme de réseaux. L'objectif majeur est de développer le dialogue des Cultures en Méditerranée à partir de domaines concrets, y associant des partenaires nouveaux qui sont amenés à travailler ensemble, tout en contri-

12. Morin, Edgar. « Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée ». *La Méditerranée : modernité plurielle. op. cit.*, pp. 3 à 16.

13. Balta, Paul (sous la direction de). *La Méditerranée réinventée. Réalités et espoirs de la coopération. La Découverte/Fondation René Seydoux, Paris, 1992.* « La globalité méditerranéenne ». *La Méditerranée : modernité plurielle, op. cit.*, pp. 57 à 64.



buant à la création d'emplois, notamment pour les femmes et les jeunes.

Je citerai tout d'abord le Réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée la NAVIGATION DU SAVOIR, sur lequel je reviendrai et qui nous sera présenté demain en détail. L'université de Malte est le leader de ce projet qui couvre l'ensemble de la Culture et du patrimoine maritime méditerranéens.

Le « Réseau de l'artisanat et des métiers d'art », quant à lui, ancre le dialogue des Cultures dans la création et l'économie. Il intègre les métiers de la fête traditionnelle qui permet le contact ludique avec *l'autre*, autour de ce que chaque identité a de plus riche. Actuellement son secrétariat est établi conjointement à Tunis et à Marseille.

Le « Réseau des aires protégées, parcs et jardins », enfin, contribue au dialogue des civilisations à travers les conceptions de la nature et les représentations symboliques du paradis, de la société et du pouvoir que sont les jardins, au sud et au nord de la Méditerranée. Il sera officiellement lancé en septembre prochain à Marrakech où il élira ensuite domicile.

Pour en revenir au thème de notre colloque, l'espace méditerranéen, l'UNESCO développe, en collaboration avec la Commission européenne, deux projets fondés sur les technologies de pointe touchant le patrimoine, qui sont appelés à se compléter.

Le projet MEDLIB, mené en étroite collaboration avec l'Union européenne (programme MANUMED) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, associe notamment l'Université d'Alger, les bibliothèques nationales de Tunisie, du Liban, d'Égypte et d'Albanie, la bibliothèque d'Istanbul et la bibliothèque Khalidi en Palestine. Il est coordonné par le Centre de conservation du livre en Arles et vise à créer une bibliothèque virtuelle multilingue de la Méditerranée.

À moyen terme, son objectif est de mettre en place des outils performants modernes au service des professionnels, en matière de bibliographie, de normes de catalogage, d'information sur la conservation des collections, le multilinguisme sur Internet, etc. À terme, la validation de ces outils, notamment bibliographiques, permettra la mise en place de la future bibliothèque virtuelle, de même que la localisation des ouvrages dans les bibliothèques méditerranéennes.

Le projet LA NAVIGATION DU SAVOIR, que j'évoquais tout à l'heure, associe actuellement sept pays et quinze partenaires : directions du patrimoine d'Algérie et de Tunisie, Université de Malte, musées maritimes, CNRS, ONG spécialisés dans la sauvegarde du patrimoine culturel maritime bâti, flottant, subaquatique et immaté-

riel. Il est soutenu par la Commission européenne dans le cadre de son programme EUROMED HERITAGE II.

Le projet repose essentiellement sur la constitution d'un réseau des grands arsenaux historiques de la Méditerranée. La mutation de ces lieux liés à la guerre et à l'esclavage, en centres de promotion de la Culture et du patrimoine maritimes de la Méditerranée et de dialogue des civilisations, en est l'enjeu. Il se fonde sur la prise de conscience, au Nord et au Sud, de partager un patrimoine architectural commun, une communauté de savoir-faire et de techniques traditionnelles, de valeurs spécifiques et de modes de vie, mais aussi sur la conscience d'une responsabilité historique commune dans le traitement des galériens.

Ce projet comporte la création d'ateliers internationaux de charpente maritime traditionnelle et de formation aux techniques de l'archéologie sous-marine, au tourisme interculturel et à la gestion d'itinéraires culturels. Il prévoit la réalisation de journées internationales du patrimoine maritime méditerranéen, dont les premières se tiendront à Villefranche-sur-Mer (France) du 26 au 30 mars courant.

Mais son « noyau dur », qui nous sera présenté demain, est constitué par la création d'un réseau de pôles multimédias consacrés à tous les aspects du patrimoine et de la Culture de la mer. Il reliera dans un premier temps Pise, Barcelone et Villefranche-sur-Mer, à Tunis, Alger, Malte et Chypre, avant de s'étendre à l'ensemble des pays du bassin méditerranéen.

Il ressort des actions et programmes cités, que l'UNESCO accorde un intérêt soutenu au patrimoine dans ses différents aspects et aussi à sa sauvegarde et à sa diffusion grâce aux nouvelles technologies.

Dès demain, grâce aux *Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée*, nous allons pouvoir découvrir et discuter avec leurs promoteurs, plusieurs des expériences les plus fascinantes d'application des technologies nouvelles, au patrimoine et à la culture de la Méditerranée.

En ce temps de grande turbulence où nous vivons, avec tous ces foyers d'incompréhension et de conflit autour de la Méditerranée, un projet comme celui dont nous allons débattre tout au long de ces *Rencontres* me semble très porteur. La préoccupation pour la sauvegarde du patrimoine, la diffusion des Cultures, leur connaissance mutuelle, par le recours aux nouvelles technologies, constitue assurément une excellente contribution au dialogue des civilisations dont on parle tant et qui semble si difficile à définir et à pratiquer.

L'établissement d'un réseau méditerranéen autour de ce thème peut être un vecteur efficace pour l'affirmation et la circulation des

valeurs universelles partagées, l'instauration du dialogue — un dialogue égalitaire et respectueux des différences — et de la compréhension. Il peut être ainsi créateur de concorde, d'harmonie et de paix.

Pour conclure, je voudrais vous dire combien je me réjouis de pouvoir partager avec vous ces réflexions et ces échanges pendant toute la durée de ces *Rencontres* qui, j'espère, pourront conduire, comme l'ont souhaité les organisateurs, à de nouvelles initiatives et à la création de projets innovants pour les pays de la Méditerranée.

S. E. Madame Aziza BENNANI

Présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO  
Déléguée permanente du Maroc auprès de l'UNESCO